

## **RAPPORT N°223 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 21 MARS 2020**

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 14 au 21 mars 2020 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins deux (2) personnes ont été assassinées au cours de la période et une autre personne est victime de disparition forcée. Les personnes assassinées sont une femme et un militant du parti d'opposition CNL de la commune Kabezi.

Le rapport évoque également onze (11) cas d'arrestations et de détentions arbitraires.

### **1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique**

- Un(des) individu(s) a(ont) assassiné Jocelyne Mbonimpa dont le corps a été découvert pendu sur un arbre de la colline Buhinga, commune Musongati, province Rutana (sud-est du pays) le 14 mars 2020. Des témoins rapportent que la victime portait des traces de strangulation.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Musongati n'a identifié aucun suspect à ce jour.

- Des individus non identifiés ont abattu par balles Méthuselah Nahishakiye sur la colline Migera, commune Kabezi, province Bujumbura dans la soirée du 16 mars 2020. Des proches rapportent que la victime est un jeune homme membre du parti d'opposition CNL.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Kabezi n'a identifié aucun suspect à ce jour.



**Méthuselah Nahishakiye, leader local du CNL abattu par balles**

- Des agents du service national des renseignements ont enlevé Jean Claude Nimubona (surnommé *Mangema*) dans la zone Gasenyi, commune Ntahangwa (nord de la ville de Bujumbura) dans la soirée du 17 mars 2020. Des proches rapportent qu'il était de passage à Bujumbura pour leur rendre visite.

Sos-Torture/Burundi note un risque de disparition forcée de M. Nimubona étant donné que son état de santé n'est pas connu de ses proches. Il travaille comme chauffeur de bus de transport de la compagnie Yahoo.



Jean Claude Nimubona, enlevé par des agents du SNR

## 2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des agents de la police ont arrêté Pacifique Nduwimana et son petit frère sur la colline Nyagwaga, commune et province Bururi (sud du pays) le 13 mars 2020. Des proches rapportent que M. Nduwimana est le représentant du parti d'opposition CNL sur la colline Nyagwaga. Les deux hommes sont accusés d'avoir infligé des coups et blessures à un membre du parti au pouvoir lors d'une rixe.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations arbitraires visant une partie seulement des personnes qui ont prétendument participé à une bagarre. Aucun membre du parti au pouvoir n'a été interpellé.

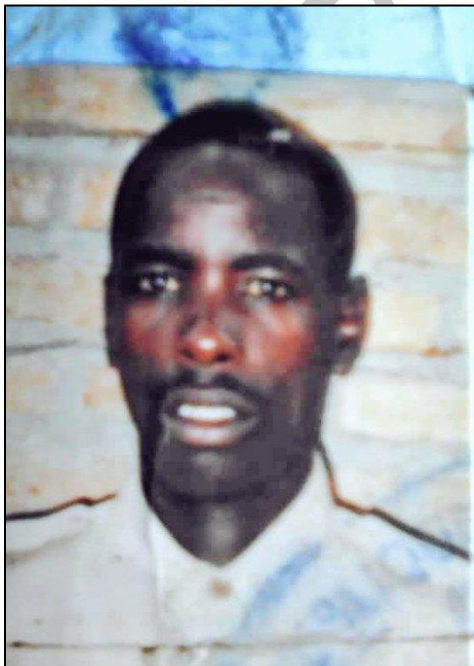
- Des membres de la milice imbonerakure ont passé à tabac Jean Marie Nsabimana, Simon Nyingisha et Désiré sur la colline Mugerama, commune Nyanza lac, province Makamba (sud du pays) le 15 mars 2020. Des témoins rapportent que les miliciens

sont entrés dans la boutique de M. Nsabimana et l'ont tabassé lui et les clients qui prenaient un verre.

Sos-Torture/Burundi note la violence des coups infligés ainsi que la complicité de la police. Les victimes ont porté plainte auprès de l'officier de police dès le lendemain de l'attaque mais celui-ci n'a donné aucune suite à cette plainte, renforçant le climat d'impunité dont jouissent les miliciens du parti au pouvoir.

- Sos-Torture/Burundi a appris la détention prolongée de neuf personnes dans la commune Mugamba, province Bururi. Claver Niyongabo et son domestique, Claver Kantore, François Ninganza, Olivier, Félicité, Adrien Nzosaba, Gaudence et Toto ont été transférés au cahot de police de Bururi le 19 mars 2020 après une dizaine de jours au cachot de la commune Mugamba. Ces personnes avaient été arrêtées le 9 mars 2020 après que la police a abattu Albert Niyondiko qu'elle soupçonnait de détenir des armes.

Sos-Torture/Burundi note que la police n'a démontré aucun lien entre ces arrestations et l'assassinat de M. Niyondiko. Des témoins rapportent que le corps de ce dernier a par ailleurs été mutilé par les agents de la police après qu'ils lui ont tiré dessus.



**M. Albert Niyondiko avait été abattu par de agents de la police dans la nuit du 8 au 9 mars 2020**



## SOS – Torture/Burundi

*Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi*

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS-TORTURE